Réf. Farde e-Assemblées : 2547254

N° OJ : **2**

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/10/2023

Objet : Modifications budgétaires.- Feuilleton n° 2 de l'exercice 2023.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale;

Vu le règlement général de la comptabilité communale;

Vu l'ordonnance du 4 mai 1998 organisant la tutelle administrative sur les communes de la Région de Bruxelles-Capitale;

Entendu le rapport fait par l'Echevin des Finances;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : le feuilleton n° 2 des modifications budgétaires des services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2023 est adopté.

Annexes :

- Détail par article budget ordinaire Modifications budgétaires Feuilleton 2 2023 (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Budget détail extraordinaire Modifications budgétaires Feuilleton 2 2023 (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Plan investissements Modifications budgétaires Feuilleton 2 2023 (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Liste des transferts Modifications budgétaires Feuilleton 2 2023 (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Rapport Modifications budgétaires Feuilleton 2 2023 (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Budget par fonction Modifications budgétaires Feuilleton 2 2023 (Consultable au Secrétariat des Assemblées)
- Budget par groupe économique Modifications budgétaires Feuilleton 2 2023 (Consultable au Secrétariat des Assemblées)